

Communiqué de presse

Berne, le 5 mars 2024

Expéditeur	Service de presse du BPA
Téléphone	+41 31 390 21 21
E-mail	medias@bpa.ch
Informations	bpa.ch/medias

Les systèmes d'aide à la conduite renforcent la sécurité

Jusqu'à 50 % des accidents graves peuvent être évités

La plupart des accidents de la route sont dus à des erreurs humaines. Les voitures modernes sont équipées de systèmes d'aide à la conduite qui rendent la conduite plus sûre. En effet, ils assistent les automobilistes en surveillant l'environnement, en les avertissant des dangers et en intervenant en cas d'urgence. Ces systèmes permettent d'éviter près de la moitié des accidents graves de la route. Dans sa nouvelle campagne de prévention, le BPA montre l'utilité des assistants électroniques en comparant leurs capacités à celles de stars du monde animal, sans oublier d'indiquer leurs limites.

Équipés de capteurs de pointe, les systèmes d'aide à la conduite réagissent rapidement et ne sont jamais distraits ni fatigués, ce qui permet d'éviter jusqu'à 50 % des accidents graves de la circulation routière. Environ 4000 personnes sont grièvement blessées et près de 220 perdent la vie chaque année sur les routes suisses. Pour que les systèmes puissent déployer leur pleine efficacité, ils doivent être installés dans tous les véhicules et utilisés correctement.

Le monde animal en renfort

Dès juillet 2024, tous les véhicules neufs nouvellement admis dans la circulation routière en Suisse devront être équipés de certains systèmes d'aide à la conduite axés sur la sécurité, tels que l'assistant de freinage d'urgence ou l'assistant de changement de voie. Il devient donc d'autant plus important que les automobilistes comprennent le fonctionnement de ces technologies.

Dans ce contexte, le BPA lance une nouvelle campagne de prévention visant à montrer le potentiel de sécurité de ces assistants électroniques ainsi que leurs limites. Pour ce faire, il compare les capacités des systèmes d'assistance à celles de certains animaux. Un guépard, par exemple, peut courir jusqu'à 110 km/h, mais aussi s'arrêter net en moins de quelques mètres. L'assistant au freinage d'urgence présente une efficacité similaire, même si un véhicule ne parviendra pas à freiner aussi vite en raison des énergies engagées. Le système réagit immédiatement et, dans l'idéal, permet d'éviter une collision ou, du moins, de réduire la vitesse d'impact et la gravité des blessures.

L'assistant de changement de voie, qui surveille notamment les angles morts, offre également une protection efficace contre les collisions. Il observe les environs de la voiture, et lorsque la conductrice ou le conducteur s'apprête à changer de voie, il avertit celle-ci ou celui-ci de la présence de personnes ou de véhicules se trouvant à proximité immédiate. La vision panoramique extraordinaire

de ce système d'assistance est comparable à celle du caméléon. C'est aussi à l'aide d'une technologie de pointe que le BPA a conçu sa nouvelle campagne: tous les visuels de la campagne ont été générés par l'intelligence artificielle.

Limites et responsabilité

Les systèmes d'aide à la conduite axés sur la sécurité présentent une grande utilité mais doivent toujours être considérés comme des co-pilotes. Le BPA recommande donc de toujours connaître les systèmes installés dans son propre véhicule et de savoir comment ils fonctionnent. Dans certaines situations, par exemple en cas de pluie, de brouillard ou de chute de neige, les assistants électroniques atteignent leurs limites. Les conductrices et les conducteurs doivent être conscient-es qu'elles et ils restent responsables de la conduite durant tout le trajet. Les automobilistes doivent donc toujours être concentré-es sur la route, même si les systèmes d'aide à la conduite sont activés.